

Cahier des charges de l'Appel d'Offres Sciences Humaines et Sociales 2022 « Cancer, Emploi et Qualité de Vie » du Cancéropôle Grand Ouest



1. Contexte de l'appel à proposition

Depuis de nombreuses années les Régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire apportent sous diverses formes des financements permettant au CGO de structurer la recherche en cancérologie en faisant émerger des équipes de recherche nouvelles, des plates-formes ou plateaux techniques mutualisés, ou en incitant à des regroupements d'équipes ou de moyens existants afin de générer une plus-value dans le domaine de la recherche en cancérologie.

Ces **trois Régions** souhaitent continuer de soutenir une politique scientifique du Cancéropôle orientée vers **l'émergence de programmes en Sciences Humaines et Sociales appliquées aux Cancers originaux**, permettant de comprendre les facteurs tels l'environnement, l'organisation des systèmes de soins et de santé, et plus généralement des politiques publiques, qui influent sur la santé des individus, et inversement, cette recherche donnant aussi à comprendre comment les états de santé des populations influent sur le fonctionnement des sociétés.

Il a donc été décidé de lancer un appel à projets visant à financer un projet original et ambitieux en Sciences Humaines et Sociales « Cancer, Emploi et Qualité de Vie » appliqué aux Cancers au sein de l'interrégion Grand-Ouest.

Il s'agit d'un appel d'offres spécifique, complémentaire de l'AO interrégional de la Ligue contre le Cancer.

2. Les objectifs de l'appel à proposition

Permettre l'émergence de projets interrégionaux originaux et compétitifs au niveau national et européen en générant le rapprochement d'équipes de recherche et/ou de cliniciens provenant du tissu régional scientifique (laboratoires des EPST ou équipes labellisées), hospitalier (public ou privé orienté vers l'innovation).

Les projets devront être originaux et spécifiques à la thématique "**Cancer, Emploi et Qualité de Vie**" et justifier l'absence de recouvrement de financements.

Ils devront porter (ou générer) une spécificité Grand Ouest, et leur capacité à structurer l'image du Grand Ouest dans le domaine de la recherche en SHS sur le cancer fera partie des critères de jugement.

Ils devront être capables de motiver, d'agréger et d'orienter vers le cancer des équipes existantes des trois régions du CGO, et si possible, d'au moins une équipe étrangère, en vue de soumettre un projet européen dans les années futures.

3. Le champ de l'appel à proposition

Cet appel à projets couvre l'ensemble des champs disciplinaires de la recherche en SHS, épidémiologie et santé publique appliqués à la thématique « Cancer, Emploi et Qualité de Vie ». Cet appel à projets souhaite favoriser les interactions entre les disciplines. L'originalité des questions posées sera un atout qui fera partie des recommandations formulées au comité d'évaluation.

Pour rappel, sept actions ont émergé du groupe de travail « Cancer et Emploi » à l'issue des Rencontres Européennes 2022 de l'Institut National du Cancer comme suit :

- Renforcer la réglementation existante en faveur des politiques de retour au travail pour accompagner les personnes atteintes de cancer.
- Renforcer la réglementation existante relative au droit à l'oubli.
- Partager la Charte française avec les Etats membres afin de favoriser l'utilisation de chartes dans toute l'Europe.
- Lancement de clubs européens Cancer & Emploi, Droit à l'oubli pour partager les bonnes pratiques et améliorer la perception et la connaissance du cancer dans le monde professionnel.

- Mettre en place des centres de ressources pour faciliter l'accès aux sources d'information pertinentes, favoriser une communication positive, apporter un soutien et coordonner les différentes parties prenantes.
- Développer un programme de recherche en sciences humaines et sociales afin de fournir des résultats probants en vue de réduire les inégalités dans le domaine de l'emploi pour les personnes ayant survécu au cancer.
- Développer un programme interventionnel et multicentrique au niveau européen pour identifier et amplifier les modèles qui soutiennent le mieux les personnes dans leur processus de retour au travail après un cancer.

4. Modalités de l'appel d'offre

Les projets devront être interrégionaux (une équipe par région du Cancéropôle Grand Ouest). Ils pourront impliquer des équipes nouvelles, non impliquées jusqu'à présent dans les axes « Cancer et Emploi » du Cancéropôle Grand Ouest.

L'objectif à terme, étant de répondre à un appel d'offres européen, l'intégration complémentaire d'une équipe spécialisée appartenant à un pays européen autre que la France est incontournable.

Le montant maximal des crédits accordés ne pourra pas excéder **70 000 € HT**

5. Critères d'éligibilité

La durée du projet n'excèdera pas 24 mois et les financements pourront être éligibles sur une durée maximum de 3 ans (36 mois). Aucun délai supplémentaire ne pourra être demandé au-delà de cette durée.

Cet appel d'offres est ouvert aux équipes du CGO.

Les projets devront associer des équipes **des 3 Régions constitutives du Cancéropôle Grand Ouest** et si possible une équipe étrangère membre du territoire européen.

Les projets devront être originaux et viseront à structurer une coopération européenne dans le but de répondre à un appel d'offres européen dans les années futures.

Les projets devront être pluridisciplinaires et transversaux, associant des équipes de recherche appartenant à des disciplines différentes, des unités de recherche et/ou d'organismes différents et des équipes de recherche clinique.

Les équipes appartiendront à des organismes publics de recherche (EPST, EPIC, ...), des établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles), des établissements de santé publics et privés de l'interrégion et de l'Europe.

Les partenaires industriels et/ou les équipes extérieures au CGO peuvent participer au projet mais devront assurer leur propre financement. De même, l'équipe étrangère associée devra assurer son propre financement.

Le porteur de projet, apte à s'investir pleinement dans la mise en place et le suivi du programme, devra être clairement identifié par l'ensemble des équipes participantes.

Il sera responsable de la mise en place des modalités de collaboration entre les équipes participantes, de la production des documents requis (rapports et bilans), de la tenue des réunions, de l'avancement et de la communication des résultats.

Un calendrier de rendu des programmes devra être présenté.

La contribution attendue des différents partenaires sera clairement identifiée avec un échéancier détaillé du déroulement des opérations. Les besoins et les procédures d'accès aux plates-formes devront être identifiés.

Seront pris en compte :

L'excellence de la production scientifique des équipes participantes.

L'originalité du projet, son caractère innovant, et coopératif sur le plan européen et translationnel.

6. Evaluation

L'évaluation des projets sera nationale (trois experts n'appartenant pas au CGO). Les recommandations apportées aux experts correspondront aux objectifs de l'appel d'offres SHS du CGO.

Le classement des projets se fera en deux étapes :

- 1) Une présélection d'un ou plusieurs projets sera réalisée par le Comité de Pilotage Scientifique du CGO en premier lieu sur la base des expertises scientifiques.
- 2) La direction du CGO présentera les résultats aux régions et à un collège de trois personnalités extérieures au CGO (sélectionnés sur la base de leur aura scientifique dans le domaine du cancer et de leur expérience de la gestion de la recherche) lors d'une réunion

au cours de laquelle les porteurs de projet présélectionnés seront audités. Les projets seront classés à l'aune des critères de la politique interrégionale.

Les décisions finales seront prises en début d'année 2023, lors des Commissions Permanentes des Régions qui informeront les organismes gestionnaires désignés dans le dossier.

Critères d'évaluation

- Position du projet au niveau national
- Forces et faiblesses
- Probabilité de réussite
- Complémentarité des différentes équipes associées au projet et valeur ajoutée liée à l'organisation du projet.
- Crédibilité et cohérence de la démarche au niveau interrégionale
- Fédération des équipes à l'intérieur ou à l'extérieur du CGO
- Management : qualité de l'organisation de la collaboration entre les équipes, planification de la production de documents de synthèse, de la tenue des réunions de suivi et de la mise en forme des résultats
- Crédibilité du calendrier du projet
- Justification du financement demandé

Financement

Les financements disponibles seront votés par les 3 Régions au cours du premier semestre 2023. Le financement attribué au projet sera apporté sous la forme d'une subvention.

La subvention pourra financer :

- Du fonctionnement,
- Missions,
- Prestations de service,
- Du personnel scientifique non permanent (techniciens, assistants-ingénieurs, post-doctorants, chefs de projet etc....). Le recrutement de doctorants ne sera pas financé.

Remarque : l'intégralité des aides régionales octroyées aux établissements bénéficiaires devra être affectée aux équipes scientifiques et couvrir uniquement les coûts **additionnels** induits par la mise en œuvre du projet. La ponction, pour frais de gestion ou pour tout autre motif, opérée par l'organisme de tutelle sur les aides régionales, entraînant une utilisation des fonds publics alloués autre que celle définie dans les actes produits par l'administration régionale, qu'elle intervienne a priori ou a posteriori de l'acte d'attribution, n'est donc pas autorisée.

**Calendrier de l'appel d'offres
« Cancer, Emploi et Qualité de Vie »
CGO / Régions 2022**

Mercredi 27 avril 2022	Lancement de l'appel d'offres
Mercredi 1er juin 2022	⚠ Fiche résumé / experts : pour des raisons d'organisation, merci de nous retourner cette fiche dans les meilleurs délais (et au plus tard le 1er juin 2022) afin que le Cancéropôle GO puisse anticiper les demandes d'expertises auprès des experts
Lundi 11 juillet 2022 - midi	Dépôt des projets complets au CGO (rédaction en français) à l'adresse : contact@canceropole-grandouest.com
Juillet 2022	Envoi des dossiers aux experts
12 septembre 2022	Retour des expertises
Jeudi 29 septembre 2022	Comité de Pilotage Scientifique : étude des expertises des dossiers, présélection des projets pour l'audition
Mercredi 12 octobre 2022	Audition par les Régions et le collège d'experts des porteurs des projets

Informations administratives

⚠ Le coordonnateur devra **impérativement** prendre contact avec le chef de projet Morgan Aubry pour **construire la partie financière** : morgan.aubry@univ-tours.fr

Contact CGO : au 02.40.84.33.53 ou par e-mail : contact@canceropole-grandouest.com

Cet appel à projets se fait en une seule étape, il n'y pas de sélection par lettre d'intention.

Le dossier de candidature sera rédigé en français. Il comprendra un résumé d'une page indiquant le responsable du projet, et un exposé synthétique du projet (en moins de 20 pages).

En cas d'intégration d'une équipe appartenant à un pays européen autre que la France, un résumé du projet, rédigé en anglais sera demandé.

Pour la région Pays de la Loire : après le processus de sélection, les établissements bénéficiaires devront **obligatoirement déposer une demande dématérialisée sur le portail des aides de la région.**

Le dossier sera soumis :

sous format électronique au CGO - mail : contact@canceropole-grandouest.com

(le format électronique comprend le descriptif du projet (Word) et l'annexe financière (Excel) qui devront être **fusionnés** en un seul document.